

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : ZA14395266

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		13/07/2026	26005635	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ		
Défavorable pour défaillances majeures		DEFAILLANCES MAJEURES : 0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (D) 4.3.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (ARD) 4.5.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (ARG) 5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu (AVD, AVG) 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé ou entaillé ou montage inadapté (ARD) 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint (AVD) 6.2.7.a.2. COMMANDES DE CONDUITE : Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route (AV) DEFAILLANCES MINEURES : 3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement 4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux (AVG, AVD) 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (ARD, ARG) 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (ARG, AV, ARD, C, AR) 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (AVG, ARD, ARG, AVD) 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (AR) 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Attention il existe une suite à cette page du procès verbal		
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ				
12/09/2026				
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE				
Contre-visite				
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE				
N° D'AGRÈMENT : S031Z123				
(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE 31				
(3) COORDONNÉES : ZAC GAROSSOS 31700 BEAUZELLE Tel : 05.61.42.27.81				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR				
N° D'AGRÈMENT : 031Z1352				
SIGNATURE :				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE				
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation		
BJ-317-DQ (F)	16/11/2020	25/02/2010		
Marque	Désignation commerciale			
PEUGEOT	3008			
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre		
VF30U9HZHAS044256	M1	VP		
Type/CNIT	Énergie			
M10PGTVP000Z008	GO			
Document(s) présenté(s)				
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice				
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ				
243808				
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE				
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :		
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :				

BJ-317-DQ

CT : 12/09/2026

N° d'agrément : S031Z123

N° de série : VF30U9HZHAS044256

N° d'imprimé : ZA14395266

S031Z123
26005635
XXXXXXX

N° d'imprimé : **ZA14395267**

N° d'imprimé :ZA14395267